

QUI VA PAYER LA NOTE ?

Le ministre de l'économie B. Lemaire l'annonçait récemment : « *pas question d'annuler la dette COVID, il va falloir payer la note* ». Deux solutions : augmenter les impôts et les cotisations sociales ou diminuer massivement la dépense publique en consacrant cet argent à la dette. Et comme il n'est pas question pour le gouvernement de reprendre les centaines de milliards versés aux entreprises et surtout aux actionnaires - *regardez les cours de la bourse et l'explosion des fortunes des milliardaires* - il ne reste que les services publics à désosser tout en offrant de nouvelles perspectives de profits au secteur privé.

TEMPS DE TRAVAIL, SALAIRES, PRECARITÉ, SANTÉ... NOUS NE SOMMES PAS DES PRIVILÉGIÉ·ES

La loi de transformation de la fonction publique arrive à point :

- **passage aux 1607 heures annuelles ou plus**, en volant nos congés. Nous allons donc travailler gratuitement, le rêve des patrons... même publics.
- **généralisation du recrutement de contractuel·les**, sans déroulement de carrière et donc sans évolution salariale, corvéables à merci car précaires... et permettant l'arrivée de cadres du privé et le management du privé.
- **facilitation des privatisations** avec transfert obligatoire des personnels. De quoi permettre aux entreprises privées de gonfler leurs bénéfices - *regardez la gestion privée de l'eau, des déchets... des crèches, des EHPAD... les privatisations leur rapportent des milliards* - et de rendre inaccessibles financièrement les services que nous rendons - *regardez vos factures*
- **suppression des CHSCT** alors que nos conditions de travail se dégradent et que les maladies et accidents du travail explosent. Au passage, moins de droits et de temps pour les représentant·es syndicaux... qui dérangent.
- **suppression de nombreuses compétences des CAP**, pour permettre aux patrons publics de renforcer leur clientélisme tout en limitant nos déroulements de carrières.
- **remise en cause du droit de grève**, tentative pour faire taire nos contestations.

Cerise sur le gâteau, la ministre de la fonction publique annonce qu'il n'y aura **pas d'augmentation du point d'indice quasi bloqué depuis 2010**, et donc pas d'augmentation générale de nos salaires alors que nos revenus sont déjà souvent dérisoires.

ESSAYER DE GAGNER TOUTES ET TOUS ENSEMBLE POUR RÉPONDRE AUX URGENCES SOCIALES... PLUTOT QUE DE PERDRE COMMUNE PAR COMMUNE

Dans plusieurs communes et collectivités, des agent·es se mobilisent pour défendre leurs droits. Ces mobilisations, nécessaires mais isolées, ne suffiront pas. Surtout, les urgences sociales aggravées par le COVID nécessitent d'aller au-delà de la défense de nos acquis :

- **baisser le temps de travail** pour résorber le chômage, 32h vers les 28h,
- **embaucher** pour améliorer nos conditions de travail et développer les services publics pour répondre aux besoins de la population (enfance, jeunesse, logement, santé, éducation...),
- **résorber la précarité** par la titularisation de tous·tes les contractuel·les,
- **augmenter nos salaires** de 400 euros pour toutes et tous, pas un revenu en dessous de 1700 euros nets, dégel du point d'indice,
- **doter** les représentant·es des agent·es dans les instances paritaires (comité technique, CHSCT, CAP...) du pouvoir de véto,
- **abroger** l'ensemble des lois qui dégradent nos services publics et le statut public (loi de transformation de la fonction publique...)

Le 15 juin, la fédération SUD CT invite l'ensemble des agent·es à se réunir, en assemblée générale, pour discuter de la situation sociale et des besoins des usagères et usagers en matière de service public, de nos conditions de travail, de salaire, de déroulement de carrière, de nos droits...

Le 15 juin, la fédération SUD CT déposera un préavis de grève et invite l'ensemble des agent·es à se mobiliser, selon des modalités décidées localement, pour construire le rapport de force permettant de commencer à envisager le monde d'après.

